Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Octobre 2020 Vol. 129



Photo de Martin Guérin, rue des Mélèzes

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Loisirs et sports	10
Informations diverses	12
Petites annonces	15

Prochaine réunion du conseil : 2 novembre à 19h30



Le mot du maire

Système d'alertes et de notifications

CITAM est un système d'alerte et de notifications de masse que nous venons d'acquérir en collaboration avec la MRC du Fjord. À quoi sert un tel système ? Il permet d'alerter la population de façon automatisée lors d'une situation d'urgence, tel un avis d'évacuation, de confinement ou tout simplement d'un avis se rapportant à une situation particulière. Un logiciel robotisé nous



permet de rejoindre simultanément tous les citoyens concernés, par exemple par rue, par quartier ou pour l'ensemble des citoyens.

Vous aurez compris qu'il sera efficace en autant que tous s'enregistrent. Plusieurs d'entre vous ont déjà rempli le formulaire d'inscription, lequel a été saisi au fichier central. Vous pouvez vérifier et/ou modifier les informations qui s'y trouvent en allant sur la plateforme, vous trouverez le lien sur le site web de la municipalité (larouche.ca) dans l'onglet Vivre à Larouche dans la section Communication aux citoyens.

Je me permets d'insister pour qu'au moins un adulte par foyer s'inscrive. Ainsi nous pourrons joindre le plus grand nombre de citoyens possible en cas de nécessité.

Si vous n'êtes pas encore enregistrés, vous pouvez soit vous rendre sur notre site web ou suivre les indications en page 7 du présent Rappel.

Économie d'eau potable

Dans un mot du maire précédent, je vous ai parlé du contrôle de la consommation d'eau potable que le ministère des Affaires municipales exerce sur les municipalités, allant même jusqu'à obliger l'installation de compteurs d'eau. Je réitère ma demande de ne pas gaspiller notre eau. Dans le passé, nous la prenions au lac de l'Aqueduc et ce n'était pas dispendieux. Notre nouvelle source d'approvisionnement est éloignée et les coûts d'exploitation sont élevés. Nous payons au litre consommé. Je vous rapporte un fait : il y a quelques jours, on a réalisé que nous avions une fuite sur notre réseau en raison d'une forte consommation de nuit, ce qui est un indice. Après une semaine, la fuite s'est résorbée d'elle-même, ce qui nous laisse croire qu'il ne s'agissait pas d'une fuite mais d'un robinet ou un boyau resté ouvert. La quantité d'eau gaspillée pendant cette période, à cause de ce seul robinet ouvert en permanence, s'élève à 30 000 litres d'eau gaspillée, ce qui n'est pas banal. Nous n'avons pas eu le temps de découvrir l'endroit exact d'où provenait la perte, mais notre recherche nous a permis de constater que c'était dans le secteur du lac du Camp droit. J'imagine qu'il s'agit d'une résidence secondaire et que les occupants étaient absents, car la fuite a commencé dans la nuit du dimanche au lundi et elle s'est terminée la fin de semaine suivante. Si nous avions eu la temp de détecter l'endroit exact, le propriétaire s'exposait à recevoir

Le mot du maire

une facture, même si c'était accidentel. La recherche de fuites nécessite de l'équipement et du personnel spécialisés, donc des frais importants. J'invite tous les citoyens desservis par le réseau public d'eau potable à en user de façon responsable et à ne pas la gaspiller.

Guignolée

Avec l'évolution de la situation qui prévaut dans le cadre de la COVID-19, les Chevaliers de Colomb de Larouche nous ont informés de leur décision de ne pas passer par les résidences pour la levée de fond de la Guignolée cette année. Je crois qu'il s'agit là d'une sage décision. Cependant, en tant que responsable de la distribution des paniers de Noël, j'estime que le besoin d'argent est toujours présent et même plus grand. Aussi, je me suis entendu avec eux pour solliciter la générosité des gens de manière différente. Nous avons donc convenu de recueillir les dons à l'église, les dimanches 6 et 13 décembre, de 10 à 16h. Des bénévoles vous attendront sur place, de façon sécuritaire. Toujours en raison de la pandémie et des précautions qui s'y rattachent, nous privilégions les dons en argent plutôt que les denrées. En fait, la réception de denrées nous occasionne toujours beaucoup de travail, car il faut en plus de la vérification des dates de péremption de chaque produit, tenter de répartir équitablement ces produits diversifiés dans les paniers. Acheter des produits semblables à l'épicerie pour chaque panier est beaucoup plus facilitant.

Vandalisme

Depuis plus d'un an, plusieurs actes de vandalismes nous sont rapportés sur le territoire de la municipalité. Il s'agit d'une bande de jeunes d'environ 12 à 16 ans qui brisent à peu-près tout ce qu'ils rencontrent. Des gens nous disent qu'ils s'amusent à lancer des pierres contre les résidences, font de la planche à roulette sur le toit de l'église ou encore brisent les infrastructures municipales. Nous avons eu du vandalisme dans les toilettes du Chalet des loisirs qui a été rénové à grands frais l'an dernier, nous sommes à installer un gazébo au parc intergénérationnel et déjà les vitres et les moustiquaires ont été endommagées.

Pour ma part, j'ai toujours eu du mal à comprendre le vandalisme, ça n'enrichie pas ceux qui le font et je n'arrive pas à imaginer qu'on puisse trouver du plaisir à briser le bien des autres, à moins d'avoir un fond de méchanceté ou de frustration.

Quoiqu'il en soit, les policiers ont été saisis des événements et leur enquête se poursuit. Quand je lis des commentaires d'adultes sur Facebook qui minimisent ces actes, je me demande alors : et si c'était sur leur maison qu'on lance des roches ou sur leur toit qu'on fait de la planche à roulettes, prendraient-ils la chose avec la même désinvolture ?

Rejean Bedard

Abri temporaire



Les abris temporaires ne requièrent pas de permis d'installation, mais doivent respecter les conditions suivantes :

- La distance entre un abri temporaire et la partie carrossable de la rue doit être d'au moins 3 mètres, et à 0,60 m d'une ligne latérale et d'une construction telle que clôture ou muret située sur la ligne latérale ;
- Les abris temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment;
- Les structures et les revêtements des abris doivent être de fabrication commerciale. Aucune fabrication domestique ne sera tolérée;
- Le revêtement doit être de couleur uniforme ;
- Un maximum de deux abris temporaires est autorisés par bâtiment principal;
- La superficie totale des abris temporaires ne doit pas excéder 75 mètres carrés;
- Les abris temporaires doivent être propres, bien entretenus, et ne présenter aucune pièce délabrée ou démantelée, qu'il s'agisse de la charpente ou de la toile;
- Les abris temporaires sont permis entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante.

Nonobstant ce qui précède, les abris temporaires sont permis en dehors de la période spécifiée, pendant la période de travaux de construction ou de rénovation majeure suite à l'émission d'un permis émis par la municipalité.

Après la date limite du 15 mai, aucun abri temporaire ne sera toléré et devra être démonté et entreposé en cour arrière. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 200\$, mais n'excédant pas 500\$ plus les frais. Pour une récidive, l'amende minimale est de 500\$ et maximale de 1000\$ plus les frais (Art. 11.2.2 règl. 2015-341)



VACCINATION

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

24 novembre 2020 de 8h à 16h

Salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville 610, rue Lévesque

- Les horaires sont sujets à changement. Si vous avez déjà pris un rendez-vous, vous serez contactés.
- Veuillez apporter votre carte d'hôpital et votre carte d'assurance maladie.
- Prévoir le port d'un vêtement à manches courtes.
- Port du masque obligatoire.
- Aucun accompagnateur.
- Attendre à l'extérieur de la clinique jusqu'à l'heure exacte de votre rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous:



www.clicsante.ca



NOUVEAU NUMÉRO

1 833 704-0444

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les femmes enceintes aux 2° et 3° trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

La vaccination est également gratuite pour les personnes suivantes :

- les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
- les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

POUR CONNAÎTRE LES LIEUX ET LES HORAIRES DE VACCINATION : santesaglac.gouv.qc.ca

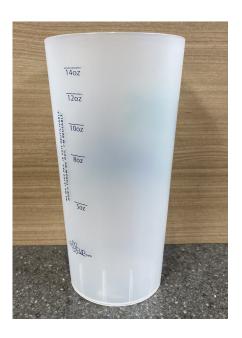
universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Octobre 2020

Verres souvenir du 125^e anniversaire de la municipalité

Des verres souvenirs, réutilisables, sont disponibles à l'hôtel de ville. Ils sont en vente au coût de 2\$, argent comptant seulement.





Marché de Noël de Larouche Annulation de l'édition 2020

C'est avec regret que nous vous annonçons l'annulation du Marché de Noël de Larouche qui devait se dérouler au mois de novembre. À la suite d'un sondage mené par le comité organisateur auprès des exposants de l'édition précédente, nous avons remarqué une baisse significative des intentions d'inscriptions pour l'édition 2020.

En raison des mesure sanitaires liées à la pandémie, il nous aurait été impossible de tenir les animations habituelles, telles que la visite du Père Noël, la pièce de théâtre, la soupe à Madame Doris et le brunch des Chevaliers de Colomb. Nous sommes d'avis que l'achalandage aurait été lourdement impacté par la tenue de l'événement sans ces animations qui rendent notre Marché de Noël si attrayant.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous retrouver en toute sécurité lors d'une prochaine édition.

Système d'alertes et de notifications

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité!



Nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Soyez assurés que les données recueillies sont confidentielles.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a 2 façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site web (voir la rubrique Système d'alerte CITAM dans la section Nouvelles en bref);
- ♦ En communiquant directement avec la municipalité au 418 695-2201 poste 3603.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone résidentiel, cellulaire, messages texte ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer, par exemple sur les points suivants :

- ◊ Innondations ;
- Alertes météo ;
- Pannes d'électricité :
- Avis d'ébullition ;
- Déneigement ;
- ⋄ Fermeture de route ;
- ♦ Bris d'aqueduc.

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé!

Bibliothèque Lucette-Douillard



Personnalité Coup de cœur

Réseau BIBLIO est fier de vous présenter les personnalités Coup de cœur de l'année 2019. La personnalité coup de cœur est un membre du personnel de la bibliothèque qui tout au long de l'année, s'est démarqué par son engagement, par l'excellence de son service à la clientèle et qui a contribué au dynamisme de la bibliothèque.



La personnalité Coup de cœur pour la bibliothèque Lucette-Douillard est Madame Juliana Gagnon. Toutes nos félicitations à notre personnalité Coup de cœur et nos remerciements aux coordonnatrices pour leur participation à ce geste de reconnaissance.



Palmarès littéraire

Réseau BIBLIO tient à souligner le mois des bibliothèques publiques en vous présentant le Palmarès littéraire des maires 2020 pendant tout le mois d'octobre.

Monsieur Réjean Bédard, maire de Larouche, nous présente la série Secretum Templi.

« L'auteur, qui connaît bien l'histoire médiévale, sait mener ses intrigues ésotériques tout en respectant l'histoire. Il nous décrit bien ce que pouvait être la vie des gens de cette époque. »

Horaire et coordonnées de la Bibliothèque Lucette-Douillard

Mardi 18h30 à 20h Mercredi 14h à 20h

larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca 418 695-2201 poste 3609

Ateliers en ligne gratuits/ Programme Alphanumérique

Alphanumérique propose des ateliers de littératie numérique en ligne destinés au grand public qui se tiendront de septembre à mi-décembre et qui seront diffusés nationalement.

Les ateliers seront diffusés simultanément sur la plateforme Zoom et sur la page Facebook de Bibliopresto, le jour et à l'heure indiqués dans le calendrier des activités pour l'automne. Prendre note que les activités seront libres d'accès (sans inscription) et gratuites.

Pour plus de détails ou pour obtenir les liens de diffusion Zoom, consulter la page Se former sur place sur le site web alphanumerique.ca.

Voici le calendrier des ateliers en ligne gratuits offerts par Alphanumérique incluant présentation théorique préenregistrée + questions en clavardage etc.



Fabrique Saint-Gérard Majella

Capitation 2020

Les membres du Conseil de Fabrique remercient très sincèrement toutes les paroissiennes et paroissiens qui ont répondu au financement. Cette initiative est une belle attention qui a été très appréciée par les marguillières et les marguilliers.

À celles et ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leur montant, nous vous rappelons qu'il n'est jamais trop tard pour le faire. Vous pouvez nous faire parvenir le paiement par la poste, sans enveloppe affranchie.

Merci de votre grande générosité!

Loisirs et sports

Offre d'emploi Poste de préposé(e) de patinoire



Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, le préposé ou la préposée:

- Accueille les visiteurs pendant les heures d'ouverture des patinoires extérieures;
- Assure la sécurité des lieux et le respect des règlements en vigueur;
- Participe à l'entretien et au déneigement des patinoires et des aires de circulation;
- Effectue le prêt d'équipement sportif aux usagers, donne des explications relatives à leur utilisation, s'assure de leur retour, vérifie leur état et les range aux endroits prévus;
- Voit à l'entretien et à la propreté des installations;
- Prend les mesures appropriées pour remédier à toute anomalie ou défectuosité, et s'il y a lieu, avise la personne désignée;
- Assure le service de cantine du Chalet des loisirs;
- Tient un journal de fréquentation.

Exigences

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Être autonome et responsable;
- Bonne capacité physique;
- Aimer le travail à l'extérieur;
- Aptitude pour le travail en public;
- Être en mesure d'opérer une souffleuse ou un tracteur à neige;
- Expérience pertinente et cours de secourisme seraient des atouts.

Détails

- Salaire de 14,10\$ /heure;
- Travail de soir et fin de semaine;
- Emploi temporaire, temps partiel
- Horaire et nombre d'heures selon les disponibilités des employés;
- Date prévue d'entrée en fonction : décembre 2020.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 novembre à Municipalité de Larouche, Poste de préposé à la patinoire, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, Québec, G0W 1Z0 ou par courriel à loisirs@larouche.ca

Pour informations supplémentaires

Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605.

Loisirs et sports

Halloween



Nous savons à quel point Halloween est une fête importante et aimée de tous les enfants. Pour cette raison et parce que nous croyons que les enfants méritent de vivre l'Halloween cette année, la Commission des loisirs vous invite à porter votre plus beau costume et à participer à la cueillette des friandises dans les rues de Larouche <u>le 31</u> octobre à compter de 18h.

Pour se mettre dans l'ambiance de la fête, nous vous invitons à transmettre <u>dès</u> <u>maintenant</u>, des photos de vos décorations et de vos citrouilles, par Messenger @loisirs.larouche ou par courriel à loisirs@larouche.ca

Pour une collecte responsable et sécuritaire, nous demandons aux participants de respecter les <u>règles suivantes</u> :

- 1. Distribuer les friandises à l'extérieur de vos maisons;
- 2. Éviter les regroupements dans les rues;
- 3. Circuler seulement avec les membres d'un même foyer;
- 4. Respecter les règles de distanciation et les directives gouvernementales.

Concours pour les enfants

Complétez le rallye en famille et courez la chance de gagner l'une des 4 carte-cadeaux de 50\$ de la Galerie du jouet.

Des énigmes seront disposées à plusieurs endroits dans le secteur du village.

Attention! Les énigmes seront affichées seulement le 31 octobre entre 18h et 20h.

Les mesures sanitaires devront être respectées en tout temps pendant votre parcours. Les points de départ et de retour seront clairement identifiés. Un bénévole de la Commission des loisirs distribuera et recueillera votre feuille-réponse. Un sac de friandises sera également remis à chaque enfant!

Une seule participation par enfant.

Les noms des gagnants seront affichés sur la page Facebook de la Commission des loisirs.



JOYEUSE HALLOWEEN!

Informations diverses

Travail de rue dans la municipalité de Larouche





Un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes

Le travail de rue du Patro de Jonquière effectue une présence régulière dans votre municipalité depuis plusieurs années. Pour s'identifier, la travailleuse de rue porte un sac à dos orange et circule à pied ou avec le véhicule clairement identifié au service.

Plusieurs fois par mois, une présence est assurée dans divers endroits de la municipalité et plusieurs services confidentiels sont offerts et ce, peu importe la problématique vécue.

Le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins et qui est accessible pour tous.

N'hésitez pas à contacter Marie-Pier au 418 944-1290 (appels et textos).

Cercle de Fermières de Larouche



En raison de la pandémie, nous ne pourrons réaliser notre brunch familial, qui se tient habituellement à la mi-octobre et qui est notre principal moyen de financement. Nous songeons présentement à d'autres façons de recueillir des fonds pour poursuivre nos activités culturelles et artisanales.

Considérant qu'il n'y aura pas de Marché de Noël 2020, si vous désirez vous procurer des pièces artisanales pour vos emplettes des Fêtes, telles que des serviettes à vaisselle, des nappes, des couvertures tissées, n'hésitez pas à communiquer avec Andréa Tremblay au 418 542-5453 ou France Bouchard au 418 482-1964.

Nous sommes heureuses et fières d'accueillir Sophie Bédard au sein de notre association. Nos sentiments sont en lien avec notre thème de l'année 2020-2021 qui est « Fières d'être Fermières ».



Octobre 2020

Informations diverses

Maison des jeunes de Larouche



Nous recherchons des citoyens désirant s'impliquer auprès de la Maison des jeunes

Vous désirez vous impliquer auprès de la communauté?

Trois sièges sur le Conseil d'administration de la Maison des jeunes sont vacants et n'attendent que vous !

Mission de la Maison des jeunes

La Maison des jeunes de Larouche contribue à rendre les jeunes critiques, actifs et responsables tout en démontrant à la communauté l'effet positif que la jeunesse peut apporter à celle-ci grâce à des initiatives soutenues par des adultes significatifs.

Conditions

- Le membre doit résider sur le territoire de la municipalité de Larouche;
- Le membre doit assister aux réunions du conseil d'administration (5 par année).

Implications

- Opérer les choix stratégiques de l'organisme ;
- S'assurer que l'organisme respecte et réalise la mission qu'il s'est donnée ;
- S'assurer que l'organisme respecte les lois qui lui sont applicables ;
- Gérer les affaires financières de l'organisme (budgets, dépenses, etc.) ;
- Améliorer les services afin de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes ;
- Favoriser la collaboration et la concertation entre les partenaires et organismes du milieu pouvant contribuer à la poursuite de la mission.

Engagement

Le représentant qui dépose sa candidature s'engage pour une durée de deux ans, soit de 2020 à 2022. Le candidat pourra soumettre sa candidature à nouveau, au terme de son mandat, et ce, sans égard au nombre de mandats qu'il aura complétés à ce jour.

Dépôt des candidatures

Pour toutes questions ou pour le dépôt de votre candidature, communiquez avec Amélie Pageau, coordonnatrice de la Maison des jeunes, au 418 695-2201 poste 3603 ou apageau@larouche.ca

Informations diverses

Association pour la protection du lac du Kénogami





Principale source d'approvisionnement en eau potable de Ville de Saguenay et lieu de prédilection pour plusieurs plaisanciers, le lac Kénogami « mérite qu'on le protège ».

Assemblée générale annuelle de l'APLK

Le 17 septembre 2020 avait lieu, à la chapelle Saint-Cyriac, l'assemblée générale annuelle de l'APLK. Pour cette occasion, 34 résidents et villégiateurs se sont déplacés pour entendre le compte-rendu des réalisations de l'association, les activités à venir, et aussi faire entendre leur voix.

Il faut dire que l'exercice 2019-2020 a été riche en évènements :

- un été chaud en pleine COVID-19, qui a encouragé les gens à mettre l'argent de leurs vacances d'été sur des bateaux et motomarines, occasionnant des enjeux de civisme et de sécurité;
- des coupes forestières dans la zone du projet d'aire protégée, qui ont occasionné des non-conformités aux règles d'harmonisation négociées et aux meilleures pratiques de coupe;
- la création d'un sous-comité, le Comité des Citoyens pour la protection du lac du Camp (C²PLC), qui a pour mission de freiner et même renverser le vieillissement du lac;
- la mise en opération d'une station de lavage à l'Éperlan.

La COVID-19 a ralenti le rythme des rencontres en présentiel, mais l'association a tout de même réussi à mobiliser diverses instances et organismes de la région pour démarrer des initiatives afin d'améliorer et préserver la condition du lac Kénogami, dont une surveillance accrue de l'affichage au lac du Camp et un encart au code d'éthique pour informer les plaisanciers des règles spécifiques à adopter.

Les priorités pour la prochaine année sont de poursuivre la sensibilisation des plaisanciers aux éléments du code d'éthique, mais aussi de travailler avec les municipalités pour faire respecter la règlementation actuelle, telle que le nombre de quais par résidence, les fosses septiques et les bandes riveraines.

Les personnes intéressées par la santé du lac Kénogami et/ou celle du lac du Camp peuvent s'informer et fournir leurs idées sur la page Facebook de l'APLK ainsi que sur le site web aplk.ca.

Petites annonces

Mécanique ÉCONO

La saison de la pose des pneus d'hiver est déjà commencée, ne tarder pas pour prendre votre rendez-vous avant la neige. Votre sécurité et notre priorité!

Venez nous voir au 635, route des Fondateurs ou appelez-nous au 418 817-8030.

Mécanique ÉCONO a aussi le service de traitement antirouille, le service de mini mécanique ainsi que la mise en hiver des souffleurs, des vtt, des motoneiges et plus.

Passez-nous voir!



Domaine de la Montagne

Logements à louer 649, rue Gagné, Larouche

Nous avons 2 logements de qualité pour des personnes automnes de 60 ans et plus. Les logements sont des 3 ½, chauffés, éclairés et déneigés. Ils sont situés dans un environnement sécuritaire et vous avez la possibilité d'adhérer au programme de subvention au loyer accessible aux personnes à faible revenus.

Sur place vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Contactez Serge Gagné, au 418 487-6689



Le CIF Le Transit lui donne un

ACCÈS GRATUIT À DE L'ORTHOPÉDAGOGIE

selon des critères d'admissibilité

LECTURE JUSQU'À LA DU FIN DU SECONDAIRE | MATHÉMATIQUE JUSQU'AU SECONDAIRE 3| ÉVALUATION DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES...

Appelez-nous pour avoir des informations au 418 695 2780

Site internet : www.cifletransit.org
Centre d'intervention familiale le Transit

